

Marché de Noël



Festival d'harmonies



Festival théâtre de rue



Jeux inter-générationnels



Défilé de la vogue



Fête historiée

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

Domaine de Genève **AB** AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHARRE Guy
Viande bovine Bio,
Bœuf, Veau rosé

Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Reservations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charre.guy@wanadoo.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
04 71 08 32 87
06 74 25 79 78

Fabien Chabannes Services

Espaces Verts Bricolage Nettoyage

5 route de Coubon • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél : 06 26 70 10 39 ~ fabienchabannes.services@gmail.com

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 22

www.cegelec-infra.com **Réseaux Auvergne Drôme Ardèche Le Puy Infrastructures**

Cegelec
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

Infrastructures d'énergie
ENR (Solaire et éolien)

EURL SÉBASTIEN MIALON
TAXI CONVENTIONNÉ
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE ADS N° 2
TRANSPORTS ASSIS PROFESSIONNELS

8 places / TPMR
06 79 65 95 08 N° SIRET : 839586815 00012
Véhicule climatisé tout confort
7j/7 toutes distances

SAS Mathieu romain
04 71 01 54 42
06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr

MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE

**MOINS DE PROSPECTUS,
MAIS TOUJOURS
AUTANT DE PROMOS.**

Votre magasin
Le Monastier sur Gazeille
ne distribue plus de prospectus
dans votre boîte aux lettres.
Retrouvez toutes nos offres
en scannant ce QR code
et sur intermarche.com

Intermarché
ON RECOMMANDE A ZERO
8% de réduction
90% de réduction
0,89 €

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER**
TOUT UN AN CRÉDIT LA VIE CHÈRE

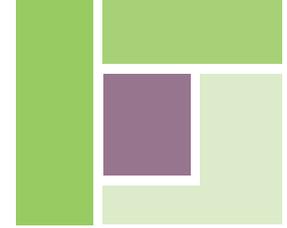
Inter Retrouvez également nos offres sur votre appli Intermarché

f Et sur la page Facebook de votre magasin

PRODUCTEURS & COMMERCANTS

**Toute l'équipe
vous présente ses
Meilleurs Vœux
pour 2023 !**

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30



Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

L'été 2022 restera certainement dans nos mémoires pendant longtemps, et ce pour plusieurs raisons. Il fut d'abord marqué par une fréquentation touristique très importante et par un nombre d'animations diverses et variées inédit. Que ce soit les trois festivals ou les marchés de producteurs, le chemin de Stevenson qui a attiré cette année près de 15.000 randonneurs, le nouveau spectacle Son et Lumière sur l'histoire du Monastier ou la vogue relancée grâce à l'investissement de nos jeunes et de nombreuses associations, le public fut à la fois nombreux et enthousiaste, comme pour mieux montrer que tout le monde avait envie de tourner rapidement la page du Covid et de recommencer à vivre normalement. Enfin ! Mais cet été fut aussi marqué par une sécheresse sans précédent qui a ébranlé certaines de nos convictions et mis une nouvelle fois en évidence nos faiblesses face aux effets du réchauffement climatique sur nos territoires de moyenne montagne : manque d'eau lié à une absence de précipitations pendant des mois ; risque incendie anormalement élevé ; impact sur les récoltes ; la liste est longue des conséquences directes et indirectes du dérèglement en cours. Fort heureusement, grâce à la qualité de notre source de Châteauneuf et des travaux réalisés par le PLM dans les années 30, grâce aussi au forage réalisé en urgence que nous avons dû solliciter pendant quelques jours, nous avons réussi à maintenir un approvisionnement en eau potable, alors que plus d'une trentaine de communes en Haute-Loire ont dû être approvisionnées par des camions citernes. Une fois le choc passé et alors que la pression est en partie retombée, nous devons à présent faire le bilan de cet épisode difficile, comprendre ce qui se passe pour adapter notre stratégie et préparer l'avenir du mieux possible, sans être alarmistes mais juste réalistes et pragmatiques. Si une réduction de notre consommation va rapidement devenir inévitable, la meilleure façon d'anticiper les changements annoncés par les scientifiques sera de poursuivre, voire d'accélérer, notre campagne de renouvellement des canalisations et de détection des fuites d'une part, et de sécuriser et protéger notre captage en lançant une procédure d'utilité publique pour éviter les pollutions bactériologiques d'autre part. Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir et parce que gérer une collectivité c'est prévoir, nous essaierons enfin de mieux nous préparer à affronter de nouvelles situations de crises en mettant en place une politique de prévention du risque et en adaptant notre Plan Communal de Sauvegarde, en collaboration avec les services de sécurité.

Dans un tout autre domaine, cette année 2022 aura aussi été marquée par la fermeture du Marché aux Ovins qui avait été construit en 2011 pour satisfaire une demande et essayer de redynamiser un secteur en perte de vitesse. Progressivement et en dépit de nos efforts, nous n'avons pu que constater au fil des années une baisse régulière du nombre d'animaux vendus et de professionnels, comme d'autres grands marchés du département. Alors que près de 5300 agneaux étaient vendus chaque année lors de la construction du bâtiment, ce nombre a progressivement diminué comme peau de chagrin pour tomber finalement à 428 cette année. Face à un tel constat et alors que les dépenses d'énergie et de fonctionnement explosent pour les collectivités, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'était plus possible et raisonnable de continuer à exploiter une structure qui ne correspondait plus aux attentes et aux réalités d'un monde agricole en pleine évolution. Nous avons donc pris la difficile décision de le fermer. Une page se tourne donc et nous réfléchissons dans les prochains mois au devenir du bâtiment.

Au niveau des travaux, nous avons cette année rénové une partie du mur supérieur du cimetière et terminé il y a quelques semaines l'aménagement du village de Châteauneuf qui incluait le changement du réseau d'eau potable et la réfection de la voirie. Nous avons aussi terminé l'aménagement de l'aire de covoiturage à l'entrée du bourg, et nous espérons qu'elle sera rapidement utilisée par un nombre

croissant et régulier de véhicules. Le programme de changements de lampadaires est aussi quasiment arrivé à son terme et le remplacement d'appareils énergivores par des luminaires à LED devrait nous permettre de réaliser des économies et de réduire notre empreinte carbone. Après 3 ans et demi de déboires, le chantier de la salle des fêtes a enfin pris fin. Nous disposons à présent d'un bel espace qui pourra aussi bien accueillir des repas que des animations diverses, avec toutefois une jauge maximale de 300 personnes. Elle devrait être raccordée dans le courant de l'année 2023 à un réseau de chaleur géré par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ERE43, qui alimentera aussi le collège, l'école, le gymnase et le boulodrome. Après de longs mois de fermeture, notre cher viaduc a enfin réouvert. Je tiens au passage à remercier pour leur patience tous les riverains qui ont subi les désagréments liés au chantier pendant cette longue période. Notre géant de pierre est désormais équipé de barrières très esthétiques qui s'intègrent parfaitement au paysage. Si le résultat est à la hauteur de nos attentes sur le plan esthétique, l'aide financière promise par l'Etat il y a plusieurs mois ne le fut en revanche pas, puisque les 80% d'aides promis se sont en fait transformés en 40. Mais les promesses n'engagent, paraît-il, que ceux qui les reçoivent. Si la parole donnée a encore chez nous une valeur, ce n'est malheureusement pas le cas partout et cet épisode devrait nous servir de leçon. Cet engagement non tenu aura au moins permis de sécuriser l'accès à ce majestueux monument qui devrait attirer un nombre croissant de visiteurs dans les années à venir grâce à la présence des tyroliennes nouvellement installées, mais aussi au futur aménagement d'une voie verte.

En ce qui concerne les chantiers à venir, nous réfléchissons actuellement au réaménagement du stade de la Freydeyre durement éprouvé par la sécheresse et du gymnase qui nécessitera lui aussi des travaux de modernisation. Nous engagerons au cours de l'année la restauration de notre magnifique Vierge à l'Enfant du XVIIIème siècle grâce au mécénat de l'entreprise Michelin. Nous poursuivrons les travaux sur la Place du Vallat sur laquelle, jour après jour, le tracé de l'ancien mur d'enceinte du fort abbatial construit au 14ème siècle devient de plus en plus visible. Comme cela a été le cas Place du Couvent, le choix a en effet été fait de mettre en valeur cet héritage de notre passé lointain et de reconstituer les espaces tels qu'ils pouvaient être au Moyen Age. Dans les semaines qui viennent, la pose des réseaux devraient commencer, notamment celle du second réseau de chaleur qui permettra d'alimenter une dizaine d'habitations autour de la place à partir d'une seule et unique chaudière à plaquettes située dans les bâtiments conventuels. Comme je l'ai annoncé précédemment, nous allons lancer dans le courant de l'année le chantier de l'aménagement de l'entrée nord, en étroite collaboration avec le Conseil Départemental. En ce qui concerne le matériel, nous avons enfin décidé d'acquérir un nouveau camion qui viendra remplacer le camion Ampliroll en bout de course.

D'un point de vue plus général, un recensement aura lieu aux mois de janvier et février prochains. Je tiens à profiter de l'occasion pour rappeler à chacun l'importance de cette opération administrative car au-delà des chiffres, ce sont les aides de l'Etat aux communes qui sont calculées en fonction de la population : le recensement est donc essentiel pour toutes les collectivités.

En conclusion, de grands défis nous attendent dans les années à venir, et comme toujours, nous les relèverons collectivement, en nous adaptant sans cesse aux changements inévitables mais sans jamais perdre de vue les objectifs et le cap que nous nous sommes fixés. Unis par des valeurs communes et par l'envie de travailler au service de notre cher pays, nous continuerons donc à construire ensemble, avec confiance et détermination, le Monastier de demain. **Pour terminer, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2023.**

L'éclairage public dans notre commune



Grâce au soutien du Syndicat d'Energie de la Haute-Loire auquel la compétence Eclairage Public a été partiellement transférée, la commune procède actuellement au changement de 240 lanternes vétustes et énergivores dans le bourg et dans les villages.

Cette opération d'envergure va permettre de moderniser le parc de lampadaires qui compte environ 600 points lumineux et de disposer d'appareils plus efficaces à LED qui permettront de réduire considérablement la consommation énergétique. La commune a profité de ce chantier pour supprimer des appareils devenus inutiles et pour en ramener d'autres sur le domaine public, en application de la réglementation et par souci d'équité.

Grâce à une gestion au moyen d'horloges astronomiques, il est désormais possible de mieux adapter les horaires d'allumage et d'extinction et de mettre en place un calendrier annuel en fonction des saisons et des animations.

Jardins familiaux

Pour les amoureux du jardinage ou les novices ayant envie de consommer leurs propres légumes, des parcelles de terrain de 50m² seront à la location pour 10€/an dès le printemps 2023.

Les parcelles sont situées en bordure de la route de la Garenne.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour louer une ou plusieurs parcelles en fonction des demandes. Les personnes n'ayant pas de terrain sont prioritaires pour cette location. Un terrain d'une superficie bien plus importante sera gratuitement mis à la disposition de tous les jardiniers locataires d'au moins une parcelle et ce, afin d'y planter en plus grande quantité et de façon collective légumes, fruits, fleurs.

Ces jardins familiaux sont un lieu de convivialité, un espace de lien social, d'échange, de conseils sur la biodiversité, le compost, les semis... Un espace détente / pique-nique sera installé par la commune pour l'été prochain.

Une partie du terrain est réservée à la réalisation d'un verger communal accessible, lui, à tous les habitants du Monastier.

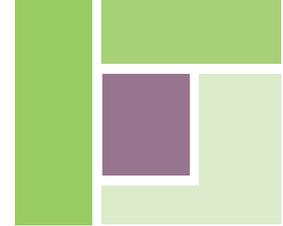


La plantation s'effectuera le 04 février 2023 à 10h en partenariat avec l'Atelier des Possibles et Jardins Fruités.

Au préalable, une animation gratuite et adressée à tous aura lieu le 28 janvier 2023 à 13h30 en Mairie (salle du conseil) en présence de Mme Anaïs PREVEL, membre de l'association Hortis et de M. Robert JONGET, président de l'association Jardins Fruités. Nous vous y attendons nombreux !

Etat civil
de l'année 2022

13 Naissances / 6 Mariages
48 Décès / 10 Transcriptions de décès



Concours communal des maisons fleuries du Monastier-sur-Gazeille 2023

La commune du Monastier-sur-Gazeille organise un concours communal des maisons fleuries, façades ou jardins, visibles du domaine public. Ce concours de maisons fleuries vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.

Il est ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux commerces, restaurants ou entreprises.

La participation au concours est libre et gratuite. Le règlement complet est disponible en Mairie.

Une note de 1 à 10 est attribuée à chaque participant. Cette note est basée selon les critères suivants :

- Harmonie des couleurs
- Densité du fleurissement
- Originalité, diversité et choix des plantes
- Répartition du fleurissement sur l'ensemble de la maison, de l'immeuble ou du jardin
- Entretien général et propreté

Dans tous les cas, le fleurissement est jugé depuis la voie publique la plus proche, le jury s'interdisant de pénétrer dans les propriétés.

Le bulletin d'inscription est à retourner en Mairie avant le 31 mai 2023.

Le jury procédera entre le 15 juillet et le 15 août à l'évaluation du fleurissement.



Les gagnants des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix de chaque catégorie gagneront des bons d'achat de 150 €, 100 € et 50 € à Gamm Vert le Monastier.

Bulletin d'inscription



Bulletin d'inscription au concours communal des maisons fleuries du Monastier-sur-Gazeille 2023 A déposer avant le 31 mai 2023

Je soussigné(e),

Nom et Prénom ou Nom de l'entreprise :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Déclare vouloir concourir pour le prix 2023 de la maison fleurie dans la catégorie suivante :

- Catégorie 1 : les façades ou jardins du bourg
- Catégorie 2 : les façades ou jardins des commerces, restaurants et entreprises
- Catégorie 3 : les façades ou jardins des 22 villages de la commune

Fait à :

Le :

Signature :



Prolongation du Label Petites Cités de Caractère



Notre commune a obtenu le label Petites Cités de caractère en 2017, un label qui met en évidence sa volonté de préserver et de mettre en valeur son patrimoine, mais aussi de proposer à ses habitants un cadre de vie agréable. Ce label n'étant délivré que pour une durée de 5 ans, une visite de la commission d'homologation a eu

lieu le 10 juin dernier pour évaluer les actions menées au cours de la période et la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs fixés.

A l'issue de cette réunion, la commission de contrôle a rendu un avis favorable à la prolongation du label pour la période 2022-2027.



Visite Colonel Robert SDIS

Lundi 5 décembre, le directeur du SDIS se rendait au Monastier pour rencontrer le maire et ses adjoints. Après des années de service dans le sud de la France, en Lozère, à Mayotte puis en Guyane, le colonel Frédéric Robert a pris le commandement du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire en mai dernier. Lors de sa rencontre avec les élus dans la salle du conseil de la mairie, le colonel a pris connaissance de détails importants pour garantir l'efficacité des secours ; le nombre d'habitants, les structures et activités de la commune, ou encore ses ressources en eau. Les risques importants, comme les inondations ou la sécheresse, ont été évoqués. Des projets de création de nouvelles citernes ont également été exposés, ainsi que la formation d'un correspondant incendie et secours

dans les temps qui viennent. La réunion s'est conclue après des discussions autour des contributions que doit verser la commune en raison de la présence de la caserne sur son territoire. Le colonel a ensuite visité la caserne où les effectifs ont été passés en revue. S'en est suivi un entretien avec le Chef de centre Yannick Charruel ainsi qu'un compte-rendu des activités de l'amicale des sapeurs pompiers. Une présentation détaillée des véhicules a été réalisée. Une table ronde a permis un échange fructueux et un apport bilatéral de précisions sur le fonctionnement du service d'incendie et de secours sur notre territoire. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité entre les représentants du SDIS et le corps des Sapeurs pompiers.



Les ressources en eau ne sont pas inépuisables ; il est indispensable de ne pas les gaspiller. La recherche de toute économie d'eau est donc une priorité afin d'atténuer le risque d'un déséquilibre entre la demande et les ressources disponibles.

Pourquoi économiser l'eau ?

L'eau sur la planète se trouve à 98 % sous forme salée dans les mers et les océans. L'eau douce facilement disponible est rare, moins de 1 %.

Aux besoins primordiaux des écosystèmes s'ajoute la demande croissante des hommes. Mais les réserves en eau ne peuvent augmenter ; nous devons avoir le souci permanent de gestes et procédés économes qui ne réduisent pas pour autant ni le confort, ni la qualité de vie. Les prélèvements excessifs entraînent une baisse importante du débit des cours d'eau et du niveau des nappes souterraines, mettant en danger l'équilibre des milieux aquatiques. Que ce soit au niveau industriel, agricole, de la commune ou au niveau individuel, les efforts d'économie de la ressource doivent être une préoccupation quotidienne.



Credit photo : Jean-Louis Aubert

Comment réduire la consommation d'eau ?

Dans l'habitat

Chacun de nous, en veillant à ses gestes quotidiens, pourrait économiser jusqu'à 30 % de sa consommation domestique. Il suffit de respecter trois règles simples :

- réduire le gaspillage en colmatant les fuites et en installant des compteurs individuels pour surveiller la consommation. Un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 litres. De même, une chasse d'eau qui fuit, ce peut être 400 litres d'eau perdus par jour.
- limiter la consommation, en s'équipant d'appareils économes (chasse d'eau, lave-vaisselle et pomme de douche à faible consommation d'eau, réducteurs de débit des robinets) et en entretenant régulièrement sa robinetterie.
- mieux arroser son jardin, c'est-à-dire biner régulièrement, arroser le soir, profiter des pluies et ne pas arroser la pelouse pendant les fortes chaleurs.



Credit photo : Jean-Louis Aubert



Credit photo : Jean-Louis Aubert



Credit photo : Jean-Louis Aubert

- 1 - Pomme de douche à faible consommation.
- 2 - Un robinet qui goutte, gaspille 100 litres d'eau par jour.
- 3 - Chasse d'eau à double débit.

Projet d'aménagement de l'entrée nord du Monastier-sur-Gazeille

Un travail en partenariat avec le département qui a élaboré le projet routier



Un projet qui sera mené en 2 tranches

TRANCHE 1

AMBIANCE PLUS URBAINE

Ce sera la nouvelle entrée du Monastier sur Gazeille, aménagée de façon un peu plus « urbaine » avec des bordures, pour justement marquer cette porte vers la ville mais aussi pour des questions techniques : tenue dans le temps des enrobés, de résistance au cisaillement dû aux poids-lourds, de récupération des eaux pluviales dans un contexte de riveains en contrebas...



TRANCHE 2

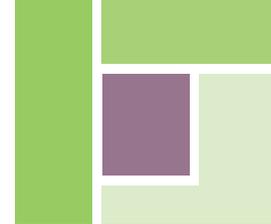
Comme cela a été indiqué dans un précédent bulletin, nous avons lancé l'année dernière le projet de réaménagement de l'entrée nord en partenariat avec le Conseil Départemental. Ce secteur a en effet été identifié lors de l'étude de revitalisation comme structurant avec plusieurs objectifs :

- associer la route départementale dans la structure du centre-bourg et en faire un support d'urbanisation.
- améliorer la lecture des entrées de ville, en créer des nouvelles au plus près du centre-bourg, et inciter les visiteurs à entrer dans le centre-bourg au lieu de le contourner, comme c'est le cas actuellement.
- donner plus de place aux modes doux en aménageant une voie verte sur le tracé de l'ancienne voie Transcévenole.
- apaiser les circulations et limiter la vitesse.
- contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en plantant de nombreux arbres et végétaux et en limitant l'imperméabilisation.
- protéger les populations en améliorant le traitement des eaux pluviales qui provoquent de nombreux dégâts lors d'épisodes cévenols.

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 7 décembre dernier en mairie pour présenter le projet en détail et répondre aux différentes questions. La première phase des travaux devrait débuter au deuxième semestre 2023 pour se terminer en 2024.



Vue aérienne depuis la RD 535 côté le Puy en Velay



Un conseiller numérique pour vous accompagner !

Depuis plusieurs mois maintenant, Robin GRIZARD, conseiller numérique au sein de la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal, arpente le territoire communautaire pour aider la population dans l'usage du numérique.

Afin de continuer à augmenter l'éventail des services proposés à ses habitants, la commune du Monastier a souhaité instaurer avec Robin une collaboration régulière et pérenne.

Ainsi, depuis le mois d'Octobre, un vendredi matin sur deux, le conseiller numérique intervient à France Services. Ses interventions se composent en deux temps distincts :

Des permanences avec ou sans rendez-vous où chacun peut venir le rencontrer pour lui exposer les problèmes ou difficultés qu'il rencontre vis-à-vis du numérique.

Des ateliers spécifiques où seront traités, selon les besoins, différents thèmes tels que : Aide à l'utilisation ordinateur, tablette, smartphone ; Atelier mail ; Bureautique ; Communication en visio...



Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour une prise de rendez-vous ou pour toutes questions liées au numérique.

07 86 78 38 89

conseil.numerique@mezenclairemeygal.fr

Permanence de Mme Isabelle VALENTIN, députée de la 1^{ère} circonscription de Haute-Loire :



Depuis le mois de Septembre, Mme Isabelle VALENTIN, députée de la 1^{ère} circonscription de Haute-Loire a repris les permanences décentralisées en place avant la crise du Covid.

Ainsi, via son attachée parlementaire Mathilde BOURGIN, une permanence décentralisée est tenue un mardi après-midi par mois de 15h à 17h à France Services.

En marge de la conférence de presse qu'elle a effectué pour relayer ces nouvelles permanences, Mme VALENTIN explique :

« On rencontre des personnes ayant différentes problématiques. On est vraiment le dernier recours quand ils ne savent plus où aller et que les choses n'avancent pas. Parfois certains viennent nous voir pour des questions sur l'emploi, les retraites ou simplement pour des conseils. Toute une partie de la population ne sait pas utiliser le numérique. On les aide sur cela également. »

Selon la députée, la permanence est « une maison du peuple ». Ces rencontres avec les citoyens, entreprises et collectivités lui permettent aussi de travailler le législatif et d'écrire ses amendements en fonction des remontées du terrain.

Permanence parlementaire :

Un Mardi tous les deux mois de 16h30 à 18h00

A France Services Le Monastier

De préférable sur rendez-vous au 04-71-59-02-64.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : où en est-on ?

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal a engagé en 2018, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble de ses 22 communes. Ce document de planification étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement en phase avec les réalités et le fonctionnement du territoire, respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. Le PLUI détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Les élus des 22 communes accompagnés

par le bureau d'études Campus Développement, par les techniciens de la Communauté de communes et par l'ensemble des partenaires institutionnels (Etat, Chambres consulaires, Département, Région, Parc Régional....) ont dans un premier temps établi un diagnostic qui s'articule autour de deux thèmes principaux, le **Diagnostic Territorial et l'État initial de l'environnement** ; puis ont bâti le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est l'expression du projet politique global du territoire et qui est le cadre de référence et le guide nécessaire à la conduite des opérations d'aménagement d'équipement et au développement de l'habitat.

En 2021, après discussion du PADD en Conseil Communautaire, a alors débuté la phase d'élaboration du règlement écrit et graphique ; le règlement graphique ou plan de zonage détermine à l'échelle de la parcelle cadastrale l'affectation des sols (usage, nature des activités), le règlement écrit définit les conditions d'utilisation des sols et les règles de construction.

Le 20 octobre 2022, le conseil communautaire a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il a donc validé toutes les études conduites

depuis quatre ans et les documents qui en résultent. Maintenant les 22 conseils municipaux vont se prononcer sur le règlement et les Orientations d'Aménagement de leur territoire, puis les personnes publiques associées (Etat, Chambres consulaires, Département Région,...) seront consultées. Le dossier sera ensuite ajusté pour tenir compte de tous ces avis, avant d'être soumis à enquête publique.

Cette enquête publique devrait se dérouler pendant un mois entre juin et octobre 2023, le ou les commissaires enquêteurs recevront alors soit lors de leurs permanences soit par courrier les remarques ou doléances de tout un chacun.

Courant d'automne 2023, le Conseil communautaire se réunira pour approuver le document final du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui deviendra alors opposable et sera le document de référence pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Dès à présent, le dossier complet du Plan Local d'urbanisme intercommunal arrêté, est disponible en téléchargement soit sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique Urbanisme, soit avec le lien suivant :

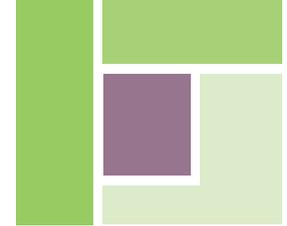
<http://gofile.me/2WI8x/1chYtfGON>

La Vierge à l'Enfant sera restaurée

Durant l'année 2022, la commune a participé à un concours organisé par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français devant permettre au lauréat d'obtenir une aide financière de la part de mécènes pour financer la restauration d'une œuvre d'Art. C'est la restauration de la Vierge à l'Enfant, magnifique statue en bois peint du XVIIIème se trouvant dans la sacristie et ayant souffert des outrages du temps et d'une humidité aux effets très néfastes, qui a été proposée. Sa beauté a su séduire les membres du jury qui l'ont plébiscitée. La Fondation d'Entreprise Michelin « Sur la route du plus grand musée de France » a donc procédé à la remise d'un chèque de 8000 € le 29 novembre dernier, en présence de Monsieur Defage, Directeur de l'Usine de Blavozy, et

de Madame De Poncheville, responsable de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français. Grâce à cette aide, cet autre trésor de notre commune sera sauvegardé et restauré dans le courant de l'année 2023.





Source de Châteauneuf

Réunion sur la source de Châteauneuf et sur la mise en place d'un nouveau périmètre de protection.

Depuis de nombreuses années, la commune du Monastier a fait de l'entretien de son réseau d'eau potable et de la préservation de la ressource une de ses priorités. Elle a ainsi procédé au remplacement régulier d'une partie des canalisations anciennes, avec un taux de renouvellement moyen au cours des 5 dernières années de 2,13% supérieur à l'objectif moyen fixé à 1,25% par an. Afin de lutter contre les fuites et pour améliorer le rendement du réseau, d'autres travaux ont d'ores et déjà été programmés pour les années à venir en s'appuyant sur les conclusions du diagnostic réalisé en 2018 : des changements seront ainsi opérés sur la Place du Vallat, au Pont de l'Estaing et à l'entrée Nord et le renouvellement de la canalisation principale d'une longueur de 2 kms 200 sera effectué.

Parallèlement à cela, un important travail de rénovation du captage réalisé dans les années 30 et de protection de ce dernier a aussi été engagé. Une première réunion de travail s'est ainsi déroulée le 5 décembre en mairie en présence de Madame Teyssier de l'Agence Régionale de Santé, de Messieurs Montorier et Livet, tous deux hydrogéologues, de Madame Genest de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire, de



Monsieur Loubiat de la Direction Départementale des Territoires et de Madame Fillatre du Service d'Eau et d'Assainissement du Département. Cette rencontre avait pour but d'étudier la question de la révision des périmètres de protection immédiat et rapproché et la réalisation de travaux destinées à limiter les contaminations bactériologiques. Une procédure de Déclaration d'Utilité Publique devrait par ailleurs être lancée dans les mois à venir.

Recensement

Cette année, notre commune organise en partenariat avec l'INSEE, le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier et jusqu'au 18 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Les questionnaires sont anonymes.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle



de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, merci de nous contacter en Mairie au 04.71.03.80.01 Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

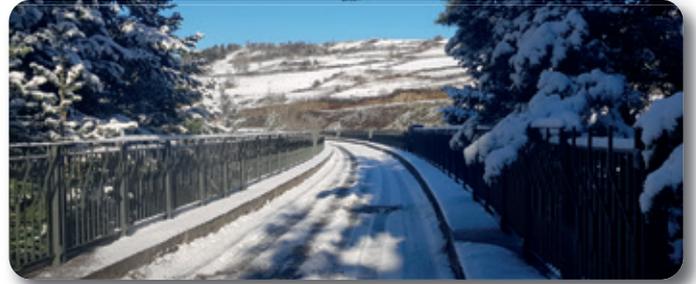


Côté travaux

Le Viaduc de la Recoumène

A la demande des Pouvoirs Publics, notre beau Viaduc s'est vu équipé d'une barrière de sécurité pour différentes raisons. Fermé depuis le début de la saison estivale à cause du chantier, il a finalement été ouvert le lundi 5 décembre.

D'un avis général, la barrière s'intègre très bien sur le site. L'architecte s'est inspiré des travaux de Paul Séjourné, le concepteur de cet ouvrage d'exception. Un barreaudage vertical épuré est présent sur toute la longueur ; il est accompagné d'un barreaudage incurvé sur les refuges qui rappelle celui du petit pont des Inclavades et il est entouré de chaque côté par 2 plaques d'acier repliées. Une main courante située à 1,20 m de hauteur a été ajoutée sur toute la longueur tandis que 2 portails coulissants ont été créés de chaque côté pour permettre l'activité du saut à l'élastique. Ce monument classé fera donc encore la joie des photographes, aussi bien promeneurs qu'amateurs de sensations fortes (saut à l'élastique et/ou par la tyrolienne en activité depuis juin). N'hésitez pas à passer le voir ou le revoir.



Réfection d'un mur d'enceinte du cimetière

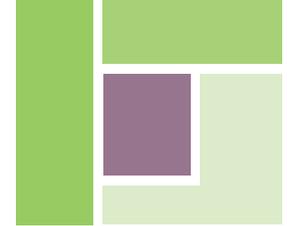


Village de Châteauneuf

De gros travaux ont eu lieu en 2022 dans le village de Châteauneuf :

En plus de l'enfouissement des réseaux électrique basse tension, de l'éclairage public et des réseaux France Télécom, le renouvellement des canalisations d'eau potable a été réalisé. Les enrobés des voiries du village ont aussi été refaits.





Conférence sur l'eau le 24 septembre



Sous un beau soleil après les averses de la nuit, la météo était au rendez-vous pour parler du problème de l'eau. Plus de trente personnes ont participé à la journée organisée par la mairie du Monastier-sur-Gazeille en collaboration avec l'Atelier des possibles. Nous nous sommes rendus au captage de Châteauneuf pour découvrir l'histoire des constructions réalisées par PLM lors de la construction de la Transcévenole, présentée par Michel Arcis. En effet, à cette époque, dans les années 1930, le Monastier connaissait des problèmes d'approvisionnement en eau avec ses sept sources autour du village. Le projet de la voie ferrée demandait un surplus de consommation pour approvisionner les locomotives à vapeur. Le docteur Ollier, maire du Monastier, a habilement négocié la réalisation de travaux importants pour capter l'eau de la source de Châteauneuf, construire deux réserves de 800 et 400 m³ à la Moutette, le tout fonctionnant uniquement par gravitation. L'ensemble a été financé en partie par PLM.

Ensuite, Bernard Montorier, hydrogéologue, nous a expliqué pourquoi nous avons une ressource en eau aussi importante à cet endroit-là. La formation géologique des sols pendant des millions d'années avec une roche mère granitique étanche et des coulées de lave basaltiques poreuses ont créé un contexte particulier à cet endroit avec une importante réserve d'eau souterraine. Nous avons appris qu'il n'y a pas de nappe phréatique, ni de rivière souterraine dans nos régions. L'eau est retenue dans des roches aquifères et s'écoule plus ou moins lentement vers la source.

Puis, nous avons rejoint la salle du conseil au Pôle Laurent-Eynac, Michel Arcis nous a présenté sur power-

point l'ensemble du projet du réseau de distribution des eaux installé au Monastier, comprenant, au total, 24 km de canalisation. Les travaux réalisés pour leur entretien sont nombreux : un forage à la source que nous avons pu voir sur place, la mise en place d'un flotteur au réservoir pour éviter de laisser couler le trop plein, le renouvellement du réseau et la réparation des fuites. Ce printemps, nous avons eu une très grosse fuite aux Acacias qui a entraîné une coupure d'eau sur une partie du village. De gros travaux restent à faire, en particulier le changement de toute la canalisation en provenance de Châteauneuf plus la partie du réseau de distribution non encore effectuée.

Enfin, Bernard Montorier a repris les explications avec le support vidéo sur la formation géologique du Devès dont nous faisons partie.

L'après-midi a été très instructive pour comprendre comment l'eau arrive au robinet de chacun d'entre nous.



PÔLE Handicap Adultes

ESAT Meymac
ASEA 43
Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

- Prestations de services
- Sous-traitance
- Espaces Verts
- Fabrication de palettes
- Boulangerie
- Blanchisserie
- Entretien de locaux

Lieu-dit Meymac - 2 impasse de Malaval
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 31 - esatmeymac@asea43.org

Le Ré Bémol
Caf'Conc'

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16

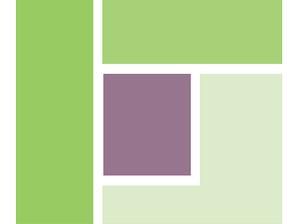


Défilé vogue





Repas de remerciement aux acteurs de la vogue



Défilé de vieilles voitures

Accueil des forains esplanade Stevenson



Concours communal de chevaux lourds



Forum des associations le samedi 10 septembre



Concert de l'Harmonie Saint Chaffre le 10 décembre à la salle des fêtes.

Ce concert caritatif était au bénéfice des restos du cœur.

Les bénévoles de l'antenne des Restos du Cœur du Monastier étaient présents ainsi que Monsieur Marc LAVERGNE président départemental des Restos du cœur.



SAVEUR DE FRUIT valencienne **KIWIS, ORANGES, MANDARINES & CITRONS**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi non-stop 9h-19h
Mercredi Fermeture
Samedi et Dimanche 9h-12 et 14h-19h

J'achète directement auprès de Valencia en Espagne sans aucun intermédiaire pour vous mes futurs clients.

Le fruit est mûri sur l'arbre, soigné avec les produits autorisés par l'Union Européenne.

06 38 29 75 30
saveurdefruitvalenciennes@outlook.fr

Peyrard - 50, imp. Moquisards - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.

L'HORT DES MELLEVRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES
(agréé toutes caisses)

ENELEC **VOTRE FOURNISSEUR AU MONASTIER-SUR-GAZEILLE EN APPAREILS ELECTRIQUES, ELECTROMENAGERS ET MULTIMEDIA**

LARGE CHOIX DE PETITS ET GROS ELECTROMENAGERS
Préparation culinaire - Linge - Extraction de sol - Petit dépanneur - Café - Sèche à linge

Les meilleurs mangeurs en stock ou sur commande!

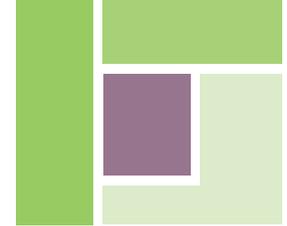
ADAPTATION, MODIFICATION OU CREATION DE RACCORDEMENTS ELECTRIQUE ET PLOMBERIE

LIVRAISON RAPIDE

SAV ET DEPANNAGE SUR PLACE

74 Rue Saint Pierre • 43150 Le Monastier-sur-Gazelle • Tél. 04 71 01 45 57
E-mail : e.n.elec@orange.fr • www.enelec-43.fr

Panasonic • BOSCH • Electrolux • AEG • Whirlpool • Candy • SAMSUNG



Le Marché de Noël



L'activité commerciale a été, comme toujours, meilleure pour certains par rapport à d'autres. Dans l'ensemble, ce fût une journée réussie.

A côté, au boulodrome, dès 9 heures, la joyeuse équipe des vétérans du foot proposait des huitres à la dégustation. Un vrai moment de convivialité ! Mais aussi, papas et mamans des associations de parents d'élèves des écoles publiques maternelle et primaire s'affairaient à la préparation du café, d'un excellent vin chaud, au service à la buvette, sans oublier la préparation en grand nombre de crêpes et autres hot dog. Encore et toujours beaucoup de convivialité ! Enfin, pour la joie des enfants, un petit manège gratuit (en extérieur) les a enchantés toute la journée.

Comme promis l'an dernier, la 14ème édition du Marché de Noël 2022 s'est déroulée en intérieur contrairement aux années Covid 2020 et 2021 où nous étions frigorifiés sur la Place du Couvent. C'était donc un retour aux sources, non pas au boulodrome, mais au gymnase. Ses 1000 M2 nous ont ainsi permis de conserver un minimum de « distanciation » ! C'est donc dans ce nouveau cadre que beaucoup ont découvert et apprécié que les 44 exposants prévus et tous présents au jour J, ont pu présenter des étals bien achalandés et bien décorés. La fréquentation, malgré les incertitudes du moment (moral, inflation, coupures d'électricité, retour Covid, Coupe du Monde ! ... et neige !) a été soutenue dès le matin.



La municipalité remercie toutes les personnes investies dans cette manifestation : le service technique pour l'installation, les anciens exposants qui nous restent fidèles, les nouveaux qui ont promis de revenir, le propriétaire du manège, les vétérans du foot et la grande famille des parents d'élèves de nos écoles publiques, sans oublier bien entendu les locataires habituels des lieux (écoles et boulistes) qui nous ont laissé leur outil de travail et/ou de divertissement pendant 3 jours ! Ce site est d'ores et déjà retenu pour la 15ème édition qui s'y déroulera le dimanche 3 décembre 2023. A noter dans vos agendas ! Et auparavant, rendez-vous aux marchés des producteurs de Pays des jeudis l'été du 4 juillet au 29 août à la place du Couvent.



Repas des aînés le 20 novembre à la salle des fêtes





Agenda des animations 1^{er} semestre 2023

connues au 15 décembre 2022

21 janvier	Entente jeune Loire Mézenc - Repas	Salle des fêtes
29 janvier	APPEL Saint Dominique - Concours de belote	Salle des fêtes
3 février	APEP - Repas	Salle des fêtes
4 février	Fête des bébés à 16h	Mairie
14 février	Après-midi jeux intergénérationnel à 14h	Mairie
18 février	Handball Club - Repas dansant	Salle des fêtes
8 mars	Soirée à l'occasion de la journée des droits des femmes à partir de 18h30	Mairie
25 mars	Tarot club - Compétition régionale	Salle des fêtes
2 avril	La Cluchade - Spectacle à 14h30	Salle des fêtes
8 avril	Harmonie St Chaffre	Salle des fêtes
18 avril	Don du sang de 9h00 à 12h00	Salle des fêtes
22 avril	Une rose Un espoir secteur Velay - Une rose en échange d'un don de 2 € minimum.	
22-23 avril	Club Histoire - Exposition figurines et maquettes	Salle des fêtes
14 mai	Fêtes des plantes - Place du Couvent	
9-10 juin	ASA - Rallye Haute Vallée de la Loire	
11 juin	Journée des métiers d'art	
13 juin	Don du sang de 9h00 à 12h00	Salle des fêtes
2 juillet	Course cycliste du Monastier	
7-8-9 juillet	Harmonie Saint Chaffre - Festival d'harmonies	Place du Couvent



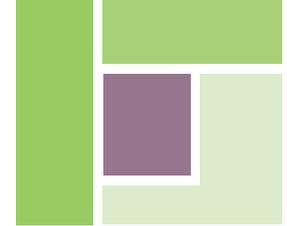
Calendrier des Foires de l'année 2023

Mardi 17 Janvier	Foire	Place Margerit Brémond
Mardi 21 Février	Foire du Mardi Gras	Place Margerit Brémond
Mardi 4 avril	Foire de Pâques	Place Margerit Brémond
Mardi 9 mai	Foire aux fleurs et plants	Place Margerit Brémond
Dimanche ? mai	Foire aux plantes	Place du Couvent
Mardi 20 Juin	Foire de la St-Jean	Place Margerit Brémond
Mardi 18 Juillet	Foire	Place Margerit Brémond
Mardi 29 Août	Foire	Place Margerit Brémond
Dimanche 3 septembre	Foire Agricole, Artisanale et Commerciale, Centre bourg vide greniers et vogue	
Mardi 31 Octobre	Foire de la Toussaint	Place Margerit Brémond
Mardi 28 Novembre	Foire de la Ste Catherine	Place Margerit Brémond
Dimanche 3 Décembre	Marché de Noël	Gymnase et boulodrome
Mardi 19 Décembre	Foire de Noël	Place Margerit Brémond

- **Tous les mardis matin** : le Marché (primeurs, commerçants...), heures d'attribution des places pour les forains : de 7 heures à 8 heures.
- **Marché de Producteurs de Pays - Place du Couvent** : les 9 jeudis du 6 juillet au 31 août 2023 de 17h30 à 19h30.

Les arbres
LE SAMEDI 28 JANVIER
à 13h30 à la mairie du Monastier
Intervention d'Anais Prevel sur
LEURS RÔLES ? ET DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?
DES OUTILS CONCRETS : QUEL ARBRE POUR QUEL MILIEU ? QUEL ENTRETIEN ? avec la participation de Jardins Fruités
Invitation à la plantation le 4 février dès 10h
GRATUIT ET OUVERT À TOUS.TES SUR INSCRIPTION À ATELERDESPOSSIBLES43@GMAIL.COM OU 07 41 20 97 40
Le Monastier sur Gazeille





Tarot Club

Le Tarot Club 43 a repris ses activités d'avant le COVID

Participations aux différents championnats organisés par LE CTLF (Comité de tarot LOIRE /HAUTE LOIRE /PUY DE DÔME)
Qualifications Quadrettes et Triplettes en 1ère séries , 2èmes séries , Promotion et OPEN

- Libre individuel
- Libre sénior
- Duplicatas séniors
- Coupe de France
- Libre en DUO
- Libre par équipe de 4 joueurs du même club

Toutes ces qualifications au sein du CTLF donnent droit aux participations aux championnats de France en cours de saison

LE TC43 Organise aussi des cours de TAROT pour les jeunes à partir de 8 ans tous les jeudis de 17h à 19h et pour les adultes les vendredis de 20h/22h

Tél : 0471039176



Au cours de la saison 2021/2022 80 joueurs ont participé aux différentes qualifications et 15 se sont qualifiés aux championnats de France

Le TC43 organise des tournois en donnes libres sous l'égide de la FFT (fédération française de tarot)

Le samedi 1 octobre ce sont 64 joueurs qui ont participé au 1er tournoi du TC43 au MONASTIER de 10h à 19h avec repas de midi pris à la SALLE des FÊTES rénovée depuis cette année Les joueurs venaient du RHONE /PUY DE DOME/ LOIRE /ARDECHE/HAUTE LOIRE



La paroisse du Monastier

La paroisse du Monastier fait partie de l'ensemble paroissial St Jean Paul II entre Loire et Mézenc dont la maison paroissiale est au Monastier sur Gazeille.

Les vitraux de l'Abbatiale

A. Vitrail : la vie de St Théofréde (chaffre) en trois étapes. Il envoie ses frères à l'abri. Il repousse les sarrasins sur son lit de mort

B. -Vitrail : St André. Il y a des poissons car il était pêcheur avec sa croix présentée par le Christ.

C. Vitrail et statue : St Thérèse de l'enfant Jésus « je voudrais être missionnaire depuis la création du monde jusqu'à la consommation des siècles »

D. Vitrail et statue de la Vierge Marie

E. Vitrail et tableau de St Anne (Annonciation), la maman de la Vierge Marie.

F. Vitraux de la gauche à la droite : Calmin (fondateur), Eudes (abbés), Théofréde (abbé), un évêque.

G. Vitrail et statue de St Fortunat, le St patron de l'église disparue. Et St François Régis jésuite missionnaire dans le Velay. Il est mort à la Louvesc en Ardèche qui était autrefois rattachée au Monastier.

H. Statue de St François d'assise.

I. Vitrail et chapelle du coeur de Jésus. Apparition à St Marguerite Marie Alacoque. « voici celui qui a tant aimé les hommes »

J. Vitrail en hommage aux victimes des guerres modernes.

K. Peinture de St Martin, il abandonnant sa vie de soldat. 1° vocable de l'abbaye.

L. Vitrail et statue de St Joseph

M. Statue de St Antoine de Padoue

N. Fonds baptismaux

O. St Philomène.

P. Vitraux du chœur: les trois Sts patrons de la paroisse.

Q. Vitrail de St Martin

Paroisse saint Jean Paul II 8 rue Guillaume III 04 71 03 80 05

Les prêtres : Père Maurice Poyet : 06 07 69 03 35

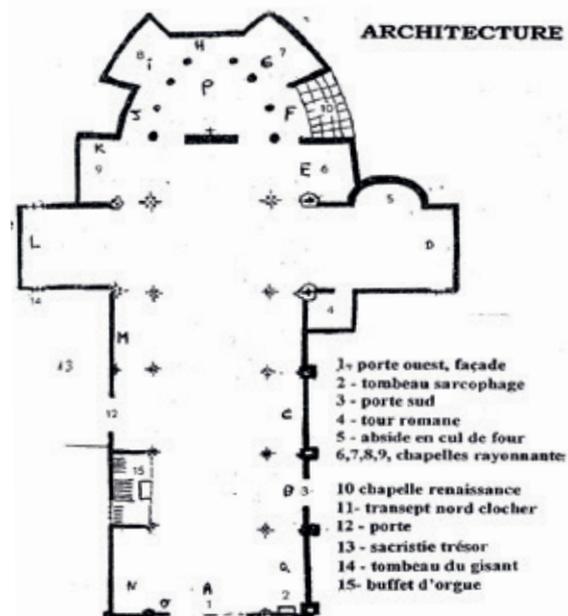
Père Jean Louis Page : 06 67 02 67 89

Animatrice laïque en pastorale : Patricia Cortial : 06 86 71 77 24

Horaire des messes à l'Abbatiale du Monastier : Dimanche à 9h15 et le mardi à 9h30.

Catéchisme tous les 15 jours le samedi de 9h30 à 11h à la maison paroissiale

Autres renseignements : www.catholiques-loire-cevennes.fr





La Cluchade

Après 2 ans d'absence pour cause de COVID, la Cluchade a enfin repris ses activités.



Le Jeudi 21 Juillet dernier, nous avons animé le marché d'été et avons pris un plaisir certain à nous retrouver ; sur cette lancée, nous avons repris nos répétitions dès le mois d'Octobre et présenté notre pièce de théâtre en PATOIS le samedi 12 et le dimanche 13 Novembre 2022 dans une salle des fêtes flambant neuve. Notre public fidèle était au rendez-vous et notre nouveau spectacle « TAÏZO-TE PEPE » a déclenché des rires et des applaudissements nombreux et chaleureux ; ce fût un pur moment de bonheur partagé !

Mardi 13 décembre, nous irons présenter une petite animation patoisante à la Maison de Retraite « Les Terrasses de la Gazeille », ce qui marquera la fin de nos activités pour 2022.

Dès Janvier, nous reprendrons nos répétitions pour un nouveau spectacle que nous présenterons le Samedi 11 en



soirée et l'après-midi du Dimanche 12 Novembre 2023, et ce sera l'occasion de fêter les 20 ans de la Cluchade.

La Cluchade souhaite à tous les mange-chèvres et tous les lecteurs de ce bulletin, une bonne et heureuse année 2023 !... à bien léou !! (à bientôt)




marcon.elec'
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95
Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 St-Germain-Laprade

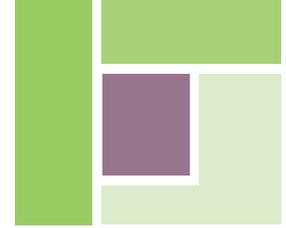
Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi



Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr



Aponia

Programmation et Inauguration

Aponia vient de clôturer sa saison avec l'exposition « Liminal » de Yoan Lafragette. Cette exposition était en « résonance » avec la Biennale d'art contemporain de Lyon dont nous étions partenaire et représentations l'unique lieu en Haute Loire.

Notre programmation à venir sur 2023 avec Saint Jean et le lieu d'art contemporain*, car Aponia, dès août prochain, verra également le jour au 67, rue Saint Pierre.

« Wandrille Duruflé » du 29 avril au 28 mai (Une architecture sans architecte)

« Baptiste Roux » sur août et septembre (Accident fatal) – Exposition d'Inauguration

« Hélène Latte » sur novembre et décembre (Perceptions épidermiques)

*Demain, en ouvrant et en développant un lieu d'art contemporain, Aponia, non seulement entérine le travail mené depuis 23 ans, mais pérennise un soutien et un engagement tournés vers la création. Aponia, permet, en outre, la présentation d'une collection dans des conditions et espaces adaptés, pose à haute voix la question de la création, la rend visible et explicite, de plus, aide à la revitalisation du bourg.

APONIA

1, rue des Pénitents
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
aponia@wanadoo.fr / www.aponia.fr
Direction/Eva Frison Barret



Festival du Monastier

Retour à la vie normale!! La 33^{ème} édition du Festival du Monastier a bousculé toutes les attentes. Un public très nombreux, 5 lieux de concerts dont la place du Couvent qui a accueilli jusqu'à 1700 spectateurs lors de la soirée d'ouverture. Une programmation construite autour d'artistes et

formations porteuses et connues du grand public. Il n'en fallait pas moins pour que ce millésime fasse date dans l'histoire de notre manifestation qui a de surcroît bénéficié d'une météo superlative. Ce succès a résonné dans l'esprit de notre organisation comme la juste récompense des choix engagés, des efforts accomplis, la persévérance et la gestion collective qui ont guidé nos pas dans cette aventure. Le contexte économique n'a cependant pas épargné notre manifestation qui a dû faire face à des explosions budgétaires sur de nombreux postes. La réussite du Festival est aussi et avant tout sa flexibilité et son adaptation en toutes circonstances. Nous préparons



en connaissance de cette situation une édition qui connaîtra certains changements à venir afin que 2023 prolonge la haute estime que nous portons à ce projet musical et humain. En attendant le plaisir de vous dévoiler la programmation à venir et les contours de cette future édition, toute l'équipe du Festival se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 !





Tennis club : plaisir et sport

Le Tennis Club du Monastier a traversé une période très difficile lors du COVID comme beaucoup d'autres associations. L'an dernier avait déjà marqué un renouveau très encourageant du fait des deux cours pour les jeunes et un pour les adultes. Cette année est un véritable succès car trois cours de jeunes et deux d'adultes ont pu être organisés sous la conduite d'un nouvel enseignant, Vincent ASCIONE, très compétent et sympathique qui réussit à allier plaisir et sport. Les effectifs ont, en conséquence, sensiblement progressé et d'autres adeptes de ce sport nous rejoignent actuellement.

En effet, notre association sportive est ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande

auprès du Président) les lundis (17h30 à 20h), mardi (19h à 20h) et jeudis soirs (après 20h30). Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer. Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club (un « groupe » Whats'App a été constitué pour faciliter les contacts). Des stages et rencontres sont organisés pendant les vacances scolaires.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée directement aux licenciés et sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase ainsi que dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut également être demandé au 06 87 76 62 25.

Alors, rejoignez vite le tennis club du Monastier et...
« BONNE ANNEE ».



Sapeurs-pompiers

Samedi 10 décembre, les sapeurs-pompiers du Monastier-sur-Gazeille célébraient leur patronne, Sainte-Barbe.

La cérémonie débutait en fin d'après-midi à l'abbatiale Saint Chaffre avec une messe célébrée par le père Maurice Poyet. Elle s'est ensuite prolongée au CIS, en présence de la Conseillère départementale Nathalie Rousset, du maire Michel Arcis, du commandant Xavier Lechten et du lieutenant Yannick Charruel.

Après la cérémonie protocolaire, le chef de centre Yannick Charruel, retraçait l'activité de l'année écoulée : le centre du Monastier-sur-Gazeille a réalisé plus de 300 interventions au cours des douze derniers mois.

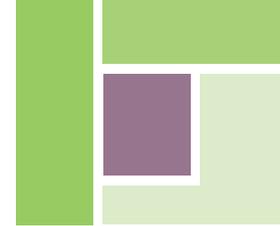


Au cours de la cérémonie, plusieurs pompiers ont été décorés pour services rendus ; d'autres ont été mentionnés pour leurs actions citoyennes remarquables. Des hommages aux pompiers décédés ont été effectués par le chef de centre et le président de l'amicale qui ont, tous deux, souligné le rôle important des familles dans leur soutien de tous les jours.

Le carnet rose était aussi à l'honneur par la remise de présents aux nouveaux nés et le président de l'amicale a dressé le bilan des multiples activités de celle-ci.

La soirée s'est terminée dans une très bonne ambiance où rires et musique étaient au rendez-vous autour d'un repas proposé par le restaurant Chèvre et Choux.





Donneurs de sang

Bilan des collectes 2022

59 personnes en avril, 57 en juin, 85 en octobre : Total 201 donneurs dont 16 nouveaux (légère baisse par rapport en 2019 : 219 présentées dont 18 nouveaux)

Actions 2022

Achat de Lampes torches pour les donneurs

Achat de livres Bande dessinée pour les écoles primaires

10 septembre : Participation au forum des Associations du Monastier

5 novembre : Participation au conseil d'administration de l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles de la Haute Loire à Yssingaux

25 novembre : Tenue de notre Assemblée Générale

Actions 2023

Concours de dessins et intervention dans les écoles primaires

Inscription aux diverses formations proposées par l'EFS

Organisation d'un Conseil d'Administration de l'Union Départementale de 13 mars 2023 au Monastier



Collecte 2023
Salle des Fêtes
Mardi 18 avril de 9 H à 12 H
Mardi 13 juin de 9 H à 12 H
Mardi 10 octobre de 14 H à 17 H



L'ECE

L'année 2022 s'achève et l'ECE, avant de passer et penser à 2023, souhaitait vous offrir une rétrospective de ses actions et vous remercier de votre participation et fidélité à tous ses événements.

D'abord, notre « Théâtre de Rue » sur le thème du Voyage nous a permis de nous envoler, avec vous, vers toujours plus de spectacles. Vous avez été nombreux à venir et votre soutien nous a enchanté. Le rayonnement intercommunal de cet événement nous a aussi encouragé et le succès rencontré nous amène à poursuivre dans cette optique.

Des spectacles comme Les Pompières Poétesses et les concerts 4X1=4 ou Zabalt nous ont permis de vous retrouver pour des rencontres artistiques d'exception !

Les écoles sont aussi pour nous un public important et leur participation à l'atelier artistique de Véronique Vernette lors de la commémoration du 11 novembre, ainsi qu'au spectacle de Noël où 632 élèves de notre territoire ont été présent, nous a ravi !



L'ECE rayonne aussi à travers la présentation du patrimoine : que ce soit lors des visites guidées de Thibaud au Monastier sur Gazeille, cet été ou à l'occasion des Journées du patrimoine, ou pour la découverte féerique des jardins d'altitude de Pierre, les touristes n'ont jamais été aussi nombreux !

Notre collaboration avec le Parc naturel des Monts d'Ardèche autour du patrimoine et Aponia avec ses expositions d'art contemporain d'une grande qualité enrichit (c'est la collaboration non ?) aussi l'activité culturelle que nous proposons.

La Lettre que nous éditons ne sera plus envoyée par courriel, mais toutes

nos actions seront présentées sur Facebook et via les outils de communication de la Municipalité et de l'Office de Tourisme. Nous vous encourageons donc à nous suivre sur ces nouveaux canaux d'information pour découvrir la programmation 2023 qui saura, nous l'espérons, vous ravir.

En route pour 2023 !

Fête historiée « Chèvre qui peut »

Les 3, 4 & 5 juin derniers, l'association Tant Qu'il Y Aura des Chèvres (TQYAC) vous a proposé une fête historiée pour un retour en 1522. Les camps avaient investi la cour du château, la place du couvent et le parvis de l'abbatiale pour y vivre le temps d'un week-end afin de vous proposer de nombreuses activités, spectacles, animations ainsi qu'une auberge et tavernes.

Nous avons adoré partager cette expérience avec vous et nous savons que vous êtes nombreux à attendre la prochaine édition.

L'association TQYAC a décidé de reconduire cet évènement. Toutefois, dans la perspective de vous proposer un programme de qualité et d'être à la hauteur de vos attentes, nous avons fait le choix d'occuper ces espaces tous les 2 ans. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous en 2024 !



Des informations plus précises vous seront transmises dans le prochain bulletin d'informations communales. Merci à tous et à très bientôt.



VivaL
by **Casino**

Alimentation Générale
Poisson frais
Quincaillerie, Articles de pêche
Souvenirs, Clés minute...

• Dépôt de pain
• Produits Régionaux
• Sandwichs faits maison avec produits régionaux

Relais colis pickup

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

Ouvert 7/7J, de 7h à 12h30
et de 15h à 19h30

BONNEFOY TP

• TRAVAUX PUBLICS
• TERRASSEMENT
• ASSAINISSEMENT
• LOCATIONS D'ENGINS
• AVEC CHAUFFEUR

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

ETS F. VINCENT & FILS

Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

MOTUL
Castrol
bp
bp Service Center
LIVRAISON SUR TOUT LE 43
big TRICOU PRO

La Sauvetat - 43340 Landos
04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
04 71 65 08 57

43170 Saugues - 04 71 77 80 08

48300 Langogne - 04 66 69 04 71

NOUVEAU
Livraison
AdBlue vrac

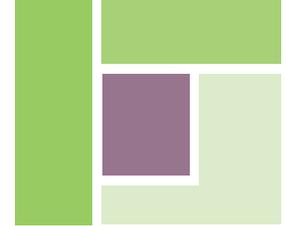
fillo goz 43
VOS NOUVELLES DE GAR
A PARTIR DE 100L
Tél : 06 66 88 40 90

ABM MENUISERIES

Portes - Fenêtres - Volets

Vente et installation de menuiseries extérieures tous matériaux
Portes, fenêtres, volets, portes de garage,
clôtures, portails, moustiquaires...

La Terrasse • 43700 ARSAC-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 15 14



Ecole élémentaire Laurent Eynac

Jeudi 20 octobre, les élèves de l'école élémentaire publique Laurent Eynac ont participé à une course solidaire en partenariat avec l'association ELA dont le slogan est «Mets tes baskets et bats la maladie». L'objectif est de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en

faveur d'une cause : agir pour soutenir les enfants touchés par les leucodystrophies. Les élèves ont couru, à eux tous, 274,5 kilomètres. Ils ont également récolté des dons au profit de l'association. Pour récompenser leur effort et leur engagement, l'école a offert le goûter.



La Modestine

Dorian et Evelien, couple d'origine belge, se sont installés au Monastier par amour de cette fabuleuse région montagneuse et le chemin de Stevenson, qui est de plus en plus convoité. Ils sont en train de rénover une ancienne maison de bourg dans la rue Langlade, conservant le vieux charme de la maison et ajoutant du confort contemporain. L'été passé, ils vous ont servi des snacks et bières belges à emporter et dès que les travaux seront finis (mars/avril) ils ouvriront les portes pour de vrai et vous accueilleront avec beaucoup de plaisir dans leur établissement.

La Modestine, c'est un restaurant simple avec des plats originaux et soignés, à déguster dans la salle, sur le balcon ou dans le jardin, tout en profitant d'une vue imperméable sur la vallée.

La Modestine, comme le nom le suggère, c'est aussi un hébergement pour randonneurs, voyageurs en transit et tous ceux qui veulent passer de bons moments dans cette partie merveilleuse de la France.

En attendant la vraie ouverture, la Modestine a également prévu un concept hivernal. Pour chauffer les mois plus sombres de l'année, des plats à emporter seront à commander à partir de janvier 2023. Pour plus d'infos : gardez un œil sur votre boîte postale et/ou la page Facebook



<http://facebook.com/LaModestineAuMonastier>.

Chambres d'hôtes, gîte d'étape et restaurant La Modestine
38 rue Langlade – 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
07 44 23 45 70 / 06 02 44 58 96 / doeveldoevel@gmail.com



Les Automnales du livre : Une 25e édition qui tient ses promesses !



Les 13 et 14 octobre, les écoles ont accueilli des auteures et illustratrices.

Sophie Bureau a présenté son travail autour des pictogrammes en créant avec les élèves de l'école la Modestine un oiseau à toucher et une collection d'animaux.

Les élèves de l'école Saint-Dominique ont quant à eux dessiner leur bonhomme rond sous le regard attentif et bienveillant de Laure Monloubou, illustratrice lyonnaise.

Les élèves de 3e du collège Saint-Dominique ont, quant à eux, participé à un atelier d'écriture sur le thème de la différence avec l'auteure établine Frédérique Hespel.

Et Nathalie Somers, auteure prolifique de romans jeunesse, a rencontré les élèves de CM de l'école Laurent Eynac ainsi que les élèves de 4e du collège Laurent Eynac.

Le samedi, le public a rencontré ces mêmes auteures, rejointes par celles ayant intervenues dans les autres écoles de la communauté de communes, Audrey Calleja, Claudne Guilhot et Michel Flandin sur le stand Chat perché lors du salon le samedi.

Lors de cette journée de clôture, de nombreux enfants et leur famille ont participé aux ateliers sur le thème Des Livres à savourer animés par le Caf&Grenadine et les bénévoles de la bibliothèque de Lantriac.

Dans l'après-midi, Elizabeth Paugam a régalé petits et grands avec son interprétation du conte La petite poule rousse, dans la salle Saint-Chaffre.



Et pour la soirée, elle a été rejointe par deux comédiens de la compagnie du Mayapo.

Dans une cuisine reconstituée dans l'auditorium Cornélie Falgon, les trois artistes ont présenté au public plusieurs pièces de Tchekhov sous forme de théâtre d'objets entièrement conçus avec des ustensiles de cuisines, tout en préparant une soupe servie au public à la fin de ce spectacle intitulé Dieu que ces mortels sont amusants.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux intervenants, aux établissements scolaires et au public qui ont tous contribué au succès de cette 25e édition !

Stage théâtre et arts de la scène



Les 24 et 25 octobre 2022, un stage de théâtre et arts de la scène s'est proposé à la salle Saint-Chaffre animée par Florence Pays, comédienne et Una Perier, plasticienne.

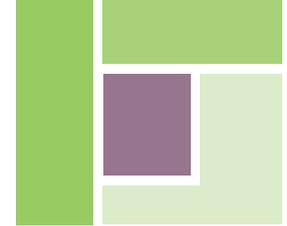
Nous avons accompagné des enfants et adolescents pendant deux jours autour du thème d'Halloween.

Deux journées pleines et intensives ! Des doutes, de l'invention, de la création pour finir avec la joie de s'exprimer. La restitution du stage, par le petit spectacle, fut un franc succès à la salle Saint-Chaffre.

Les parents et les amis sont venus soutenir et applaudir leurs créations.

Nous sommes très heureuse d'avoir accompagné ses enfants et adolescents autour de la création.

Nous remercions la communes du Monastier d'avoir accueilli de stage dans ses locaux.



Feux de forêts

En 2022, la Haute-Loire a connu une sécheresse exceptionnelle et le niveau de risque de feux de forêts est resté élevé tout l'été.

Le réchauffement climatique implique que ce risque deviendra de plus en plus présent dans les années à venir.

Cette année, les sapeurs-pompiers de la Haute-Loire sont intervenus pour 187 départs de feux et 160 ha ont été brûlés.

17 habitations ont été protégées et plus de 6000 ha de forêts ont été sauvegardés.

Au quotidien, les sapeurs-pompiers, Météo-France, entre autres, analysent les risques de feux de forêt et mettent en place une mobilisation préventive des moyens d'intervention.

Pour que les secours soient les plus efficaces dans la lutte contre les feux de forêt, ils doivent intervenir rapidement pour éviter que la superficie du feu ne devienne trop importante.

Comment bien réagir en cas de feu de forêt ?

Alerter les secours en composant le 18 ou le 112 ;

Essayer de localiser le feu ;

Essayer d'éteindre le feu avec de la terre ou de l'eau sans se mettre en danger.

Habitation à proximité d'une zone boisée :

Arroser les abords de la maison et les façades pour la protéger ;

Fermer les volets, trappe de tirage de la cheminée, fenêtres, bouches d'aération et de ventilation ;

Placer des linges mouillés en bas des portes ;

Mettre un linge humide sur le nez pour se protéger des fumées ;

Laisser le portail ouvert pour faciliter l'accès aux secours ;

Rester à l'intérieur de votre habitation en dur qui est un lieu sûr. Evacuer les lieux seulement en fonction des consignes données par les sapeurs-pompiers.

Aux abords des forêts : N'allumez ni feu, ni barbecue,

Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture,

Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...), notamment les jours de forts risques d'incendies.

Le débroussaillage chez soi

Le débroussaillage protège l'habitation et évite la propagation de feux dans les propriétés situées en forêt ou à proximité.

REGLEMENTATION

- L'arrêté préfectoral SIPDPC 2016-04 du 13 mai 2016 relatif aux prescriptions applicables à la protection contre l'incendie des bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues

- L'arrêté municipal 09-113 du 30 septembre 2009 relatif au débroussaillage.

- La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts



Feu de forêts à Salettes le 12 mai 2022
Crédit photo SDIS 43.



Feu de forêts et habitation menacée à Tence le 21 juillet 2022
Crédit photo SDIS43



Tél. : 04 71 04 97 55 contact@ab2r.fr
Site internet : www.ab2r.fr

INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

Eau potable, Assainissement, Gestion des eaux pluviales
Hydraulique et restauration de la continuité écologique
Aménagements d'espaces publics, Urbanisme opérationnel
Dossiers réglementaires



www.fraise-et-fils.fr

**FRAISSE
&
FILS**

Z.A. La Guide 43200 YSSINGEAUX 04 71 59 04 17

contact@fraise-et-fils.fr

- Electricité Générale
- Collectivités
- Courants Faibles
- Eclairage public
- Energies Renouvelables

Fax. 04 71 59 17 33

Finances Publiques



Vous avez une facture locale (crèche, cantine, eau, assainissement,...) à régler.

La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour la régler.

Comment ça marche ?

Les buralistes agréés sont munis du logo suivant :

① - Munissez-vous de la facture à régler contenant un QRcode ainsi que la mention autorisant le paiement auprès d'un partenaire agréé.

② - Rendez-vous chez un buraliste agréé avec votre facture.

Vous trouverez la liste des buralistes agréés les plus proches de votre centre hospitalier en dernière page.

③ - Scannez-vous même le QRcode de la facture.

Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle et il encaisse la somme voulue par l'usager (montant total ou partiel).

④ - Vous pouvez payer

- jusqu'à 300 euros en espèces
- sans limitation de montant par carte bancaire

⑤ - Votre paiement est sécurisé grâce au QRcode.

A votre demande, le buraliste peut imprimer un justificatif de paiement nominatif.



Où trouver un buraliste agréé ?

LE MONASTIER SUR GAZEILLE :

Maison de la Presse, 12 rue St Pierre

LANTRIAAC : RICHARD, 48 avenue Danton

ST JULIEN CHAPTEUIL :

- Le Saint Julien, 14 rue Chaussade

BRIVES CHARENSAC :

- L'Escapade, 12 rue de la Poterie

- Bar Tabac Presse, 4 route de Lyon

COSTAROS : L'Eldorado, Route Nationale 88

CHADRAC :

- Le Cyrano, 26 avenue des Champs Elysées

- Tabac Presse, 9 avenue Pierre et Marie Curie

LE PUY EN VELAY

Retrouvez la liste des buralistes agréés ainsi que leur adresse sur le site impots.gouv.fr / Particuliers / Paiement de proximité.

La liste des buralistes agréés est régulièrement mise à jour. (Attention : seules sont proposées les villes qui ont des buralistes agréés.)

Monoxyde de carbone

Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Syndicat des Eaux



Le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay est votre interlocuteur pour l'eau potable pour le secteur des eaux du Rocher-Tourte (relève de compteur, facturation, fuites...)

Pour vos démarches

Contact unique : accueil@sgev.fr - 04 71 02 12 13

Un accueil du public de proximité :

- Horaires : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h30.

- Adresse : SGEV - 32 rue Hippolyte Malègue 43000 Le Puy en Velay

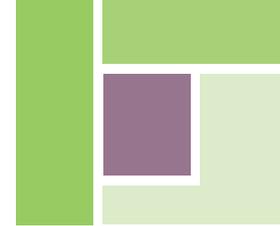
Un service d'astreinte :

En dehors des heures d'ouverture au public et pour des urgences techniques uniquement : 06 08 05 14 98

Rejoignez nous sur illiwap, nous y publions nos interventions et autres perturbations.

Téléchargez l'application gratuitement





Une femme au centre de nos villages, la béate

Lors de son séjour au Monastier en septembre 1878, Robert Louis Stevenson nota la remarque suivante : « Je me souviens qu'un dimanche, marchant dans la campagne vers le Nord du plateau du Mont, je tombai sur un hameau où tous les habitants, du patriarche jusqu'à l'enfant à la mamelle, étaient rassemblés à l'ombre d'un pignon entrain de prier. Une forte fille adossée au mur chantait en solo, les autres reprenant dévotement le refrain » (extrait du journal de route en Cévennes qui rassemble les notes prises par Stevenson lors de son célèbre voyage). A travers cette rapide description, Stevenson venait de découvrir une institution particulière du Velay et de la Haute-Loire, la béate. Ignorant ce nom ou son versant patois, la roubiaque, il nous donne toutefois une indication précieuse sur la position sociale et l'influence de cette femme au sein du hameau que l'on peut identifier à celui de l'Herm. « La forte fille » dont il nous parle est capable de rassembler tous les habitants du village pour une activité religieuse sans doute à côté d'un bâtiment qui parle encore à beaucoup de personnes aujourd'hui, la maison d'assemblée mais que Stevenson ignore aussi.

De nombreux écrits sont parus sur les béates en particulier au 19e siècle, souvent pour saluer leur travail, parfois le critiquer en particulier pour l'aspect enseignement. Après la disparition des dernières béates dans les années 60 dans la région de Saugues, elles ont pourtant continué à faire parler d'elles à travers de nombreux témoignages de personnes les ayant connues et surtout à travers la persistance de ces maisons d'assemblée, lieu de sociabilité collective, dont le Monastier conserve 11 exemplaires dans ses différents villages. Des travaux historiques récents ont permis de prendre du recul par rapport à cette institution qui dura près de 3 siècles mettant en évidence la singularité de la société rurale dans laquelle vivaient nos ancêtres. En Haute-Loire et sur ses marges, une femme - jeune ou plus âgée - disposait d'une influence très forte sur les habitants des villages. Écoutée, consultée, parfois redoutée, la béate était bien une personne incontournable dont on va rappeler ici l'histoire et la vie quotidienne.

Les origines au 17e siècle

Anne-Marie Martel, fille d'un magistrat de la ville du Puy est à l'origine de la fondation des béates. Elle naquit en 1644 dans un milieu favorisé et dans une ville marquée par l'apostolat récent de Jean François Régis (mort à Lalouvesc en décembre 1940). Ce dernier, outre son action en faveur des dentellières, avait mobilisé des femmes de la bourgeoisie ou de la noblesse locale pour venir en aide aux plus déshérités à travers l'œuvre du Bouillon (ancêtre des Restos du Cœur version ponote). Très jeune, Anne-Marie Martel souhaita se consacrer à des œuvres charitables et commença à visiter les pensionnaires de l'hôpital Saint-Nicolas à Aiguilhe. Bénéficiant de la protection du directeur du séminaire du Puy, Antoine Tronson, elle regroupe des jeunes filles de toutes conditions dans des réunions dénommées « assemblées » où l'on travaillait la dentelle pour ensuite la revendre tout en priant. On en dénombra rapidement 9 dans la ville et ses faubourgs en 1668 ce qui incita la jeune femme à fonder une congrégation pour les regrouper : les Dames de

l'Instruction du Saint-Enfant Jésus. Anne-Marie Martel décéda prématurément à l'âge de 29 ans d'épuisement et de fièvre. En cela, elle constitue bien le pendant féminin de Jean François Régis (mort lui aussi à peu près dans les mêmes circonstances à Lalouvesc) au niveau local pour cette période. En 1676, l'évêque du Puy, Mgr de Béthune autorisa officiellement la congrégation qui avait déjà essaimé dans les environs du Puy sous l'impulsion de Catherine Felix, une amie de la fondatrice. Afin d'organiser au mieux cette œuvre qui rencontrait un grand succès, Anne-Marie Martel avait rédigé de son vivant un règlement pour les Demoiselles de l'Instruction, l'appellation d'origine des béates, qui sont envoyées dans les villages environnants pour fonder des assemblées. Un noviciat pour la formation fut ouvert au Puy et un habit religieux adopté mais curieusement, les béates ne devaient pas prononcer de vœux religieux seulement des promesses. Elles n'étaient donc pas des religieuses au sens strict du terme mais elles leur ressemblaient à travers leurs habits et leurs activités. On peut les désigner sous le terme de « consacrées ». Elles pouvaient rester béate 1 ou 2 années puis arrêter pour se marier, elles pouvaient changer régulièrement d'affectation ou rester très longtemps au même endroit. Cette singularité causera bien des soucis aux pouvoirs publics à la fin du 19e siècle quand il s'agira de mettre en place un enseignement public dans les hameaux. Préfets, inspecteurs d'académie et mêmes juges, souvent extérieurs au département, eurent bien du mal à classer les béates pour faire appliquer les lois scolaires encadrant puis interdisant aux congrégations religieuses d'enseigner, se heurtant également aux communautés villageoises très attachées à ces personnes.

La vie quotidienne d'une béate

Au sein du village, la béate s'occupait de multiples tâches et c'est pour cela qu'elles furent appréciées des habitants. Elles étaient dévouées et leurs origines sociales (ce sont des filles de la campagne) faisaient qu'elles connaissaient bien les codes locaux, les habitudes, le patois. Au niveau religieux, elles assuraient des leçons de catéchisme et faisait ainsi œuvre d'enseignement auprès des enfants sachant que l'éloignement vis-à-vis du bourg principal ne permettait pas à ces derniers de se rendre au cours d'instruction religieuse de la paroisse notamment pour la préparation de la Communion. Cette problématique géographique explique en partie le succès des béates qui pouvaient apparaître comme les auxiliaires des prêtres dans les hameaux éloignés où l'on ne pouvait se rendre aisément surtout en hiver. Elles présidaient aussi des temps de prières à l'assemblée au cours de l'Avent, du Carême et surtout du mois de Marie en mai qui réunissaient l'ensemble de la communauté villageoise. Cette pratique a durablement marqué les esprits et c'est souvent de cela que se souviennent les derniers témoins. Ainsi, mon père se rappelle très bien le mois de Marie à l'assemblée de Saint Victor à la fin des années 1930 et au début des années 1940 : chaque famille du village était représentée par une ou 2 personnes, souvent un enfant et gare à ceux qui arrivaient en retard, les regards désapprobateurs ou les commentaires étouffés n'étaient pas rares. La pratique du



Une femme au centre de nos villages, la béate

mois de Marie perdure encore dans certaines assemblées en Haute-Loire. Au Monastier, les messes de villages étaient encore pratiquées au début des années 2000 chaque printemps. Elles étaient en quelque sorte la continuation de l'œuvre des béates puisqu'elles se déroulaient au sein des assemblées.

Au niveau social, sans être exhaustif (autant de béate, autant de situation locale différente), on peut noter qu'elle visitait des personnes malades auxquelles elle pouvait prodiguer quelques soins sachant que la consultation d'un médecin a été, pendant longtemps dans nos contrées, un luxe souvent inabordable, lointain ou alors en dernier recours (la situation ne s'améliora vraiment qu'au début du 20^e siècle avec des voies de communication en meilleur état et des médecins plus nombreux). La béate pouvait aussi être appelée lors des accouchements qui n'étaient pas sans risques pour la future maman. Systématiquement, elle était présente au moment des décès, dans les heures qui précèdent, dans la préparation du corps du défunt et dans la veille de celui-ci jusqu'à son inhumation. Elle faisait également office de « nounou » en s'occupant des enfants en bas âge que les parents lui confiaient une partie de la journée, accaparés qu'ils étaient par les travaux des champs. Surtout, elles animaient le couvige des dentellières : l'été sur la place du village ou devant l'assemblée ; l'hiver à la veillée dans sa maison. Elles apprenaient la dentelle au carreau aux plus jeunes filles et parfois, elles pouvaient servir d'intermédiaire avec les marchands du Puy sachant que les béates, en tout cas certaines d'entre-elles, étaient réputées pour la qualité de leur dentelle et donc recherchées par des clients. Ce couvige était entrecoupé par des prières mais aussi par des histoires ou par les dernières nouvelles, la béate devant veiller à ce que les propos médisants (inévitables !!!) ne prennent pas trop d'importance dans la conversation. Enfin, et cela n'est pas du tout négligeable même si on n'en mesure pas la portée aujourd'hui, la béate maîtrisait le temps car c'est elle qui sonnait certaines heures de la journée grâce à un petit clocheton qui reste encore présent sur de nombreuses assemblées. Elles sonnaient des heures de prières comme l'Angelus (à 7 h, midi et 19 h) mais aussi lors des décès ou pour appeler les enfants à rejoindre l'assemblée pour suivre le catéchisme. Tout cela rythmait donc la journée des habitants du hameau.

Béates et maison d'assemblées au Monastier

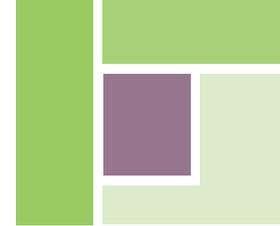
Si on se réfère aux recherches de sœur Anne-Elisabeth, religieuse protestante*, qui a consacré 30 ans de sa vie à répertorier les assemblées dans les hameaux du département, le Monastier comptabilise 12 villages qui en ont eu une (A Meyzous, le bâtiment n'est plus qu'une ruine même s'il semble que le clocheton de l'assemblée ait été conservé). On doit également relever que des béates ont vécu au 19^e siècle, au sein même du Monastier dans certains quartiers comme le Verdier, vers l'abbatiale, la rue Saint-Pierre et la rue Loubatière. Cette situation ne doit pas surprendre car, on l'a vu dès l'origine, les béates pouvaient être affectées sur le périmètre d'un quartier. En plus, il pouvait également s'agir de personnes qui n'étaient pas des béates à proprement parler mais qui vivaient comme elles,

simplement en se dévouant pour les autres, en faisant preuve d'une grande piété religieuse. Jules Vallès a ainsi décrit dans son roman l'Enfant, une de ses tantes surnommée la béate, qui vivait au Puy de cette façon suite au décès de son mari. S'il n'y avait pas d'assemblée, la béate pouvait être hébergée dans une famille surtout si les bâtiments offraient de la place disponible pour elle. On note ainsi la présence au village du Mazel en 1886 d'une béate, Rosalie Testud âgée de 33 ans qui devait connaître cette situation. Le quartier Saint-Jean, qui disposait de sa propre histoire depuis le Moyen-Age, a connu une maison d'assemblée destinée à l'instruction des jeunes filles au 18^e siècle. Elle est mentionnée en ruine suite à un incendie dans les archives en 1819 sans que l'on puisse véritablement la situer ni dater le sinistre. 10 ans plus tard, le conseil municipal décida de vendre ses ruines afin de financer la construction d'une nouvelle école de filles pour le quartier en indiquant qu'elle rendrait les plus grands services du fait « de l'éloignement très considérable et les obstacles qu'éprouvent les enfants surtout pendant la saison rigoureuse pour arriver à l'établissement existant qui se trouve à l'autre extrémité de la ville ». La vente ne se réglera qu'en 1874, la municipalité retira 515 francs de la transaction qui servit à faire des réparations sur les écoles déjà existantes. De cette affaire, on peut relever que l'existence aujourd'hui encore d'une école maternelle dans le quartier Saint-Jean n'est pas dénuée de sens historique puisque dans un lointain passé, un bâtiment pour l'éducation y était localisé.

Béates et assemblées dans les villages

La béate arrivait dans les villages suite à une demande des habitants qui s'adressaient à la supérieure de l'Instruction de l'Enfant -J ésus au Puy. Plusieurs témoignages indiquent que les villageois allaient la chercher sur place pour la ramener au village. Elle n'avait avec elle qu'un maigre baluchon et quelques livres, elle s'installait à l'assemblée où une pièce lui était réservée (voir les musées de la béate à Mailhac pour Alleyrac ou à la Vacheresse pour les Estables). Un recensement de 1881 nous donne, malgré des lacunes, la population et les enfants en âge d'être scolarisés (6 à 13 ans à l'époque) dans les villages qui ont conservé une assemblée. Avec l'éloignement géographique, la tradition du travail de la dentelle à domicile, l'importance de la population des hameaux est le 3^e facteur décisif qui explique la généralisation des béates :

Nom des villages	Population	Enfants en âge d'être scolarisés
Avouac	42 habitants	12
Chabriac	68 habitants	?
Châteauneuf et Saint-Victor	267 habitants	42
Crouziols	290 habitants	67
Granegoules	78 habitants	10
L'Herm	58 habitants	14
Le Crouzet de Meyzous	80 habitants	18
Le Fraysse	75 habitants	?
Le Mont	124 habitants	33
Meyzous	90 habitants	16



Une femme au centre de nos villages, la béate

Grâce aux archives, on peut aussi connaître l'origine de la maison d'assemblée et on constate qu'elle a été souvent construite après à un leg privé aux habitants du village ce qui expliquera par la suite, l'attachement de ceux-ci au bâtiment et les disputes au moment où l'enseignement public se développa au sein des hameaux les plus peuplés. L'assemblée, bien collectif mais privé, pouvait-elle devenir un bien public ? L'accord des habitants était nécessaire mais l'obtenir ne fut pas toujours facile avec au milieu la béate qui n'était pas à négliger car elle pouvait se retrouver à la rue ou contrainte au départ en fonction de l'accord ou pas.

Nom des villages	Origine de l'assemblée
Avouac	1867 : leg d'Augustin Laurent propriétaire cultivateur au Monastier
Chabriac et Crouziols	1827 : legs de M. Breyse
Châteauneuf	? mais mention du bâtiment dès 1850
Granegoules	? mais mention du bâtiment dès 1834
L'Herm	? mais mention du bâtiment dès 1834
Le Fraysse	? mais mention du bâtiment dès 1834
Le Crouzet de Meyzous	Construite en 1841
Saint-Victor	1833 : leg d'Antoine Bonnet, berger à Landos mais originaire du lieu
Le Mont	? mais mention du bâtiment dès 1824 + leg d'un terrain en 1856 par Jean Rome propriétaire cultivateur au Mont

Les archives donnent un certain nombre de renseignements sur la situation de la béate (appelée l'institutrice) à Crouziols. En 1824, suite à une demande du préfet sur l'état de l'enseignement primaire dans les communes, le maire du Monastier mentionne la présence d'une institutrice dans ce village avec 30 filles scolarisées. En 1858, le conseil municipal adresse un nouvel état des lieux sur l'enseignement primaire (en 1850, la loi Falloux a obligé les communes de + de 800 habitants à tenir une école primaire pour les filles) : « Avant la loi de 1850, il existait une institutrice non brevetée mais assez savante pour apprendre aux enfants à prier, à épeler ou à former quelques lettres, les habitants s'arrangeaient pour lui donner quelques sous (50 centimes/mois/enfant), une mesure de grain, quelques pommes de terre, quelques raves. Depuis que l'école est communale avec une institutrice brevetée, elle n'en apprend pas davantage. La commune prend en charge 6 élèves indigents. L'institutrice est rétribuée 1,50 francs/mois/enfant ou par un abonnement à l'année qui s'élèvent à 9 francs ce qui fait que les parents n'envoient plus leurs enfants à l'école ». Le 5 novembre 1881, l'installation d'une institutrice laïque à la tête de l'école communale provoque un conflit avec certains habitants de la localité qui s'indignent que l'on n'ait pas respecté la volonté du donateur du bâtiment. Bien qu'accompagnée du garde champêtre, la nouvelle enseignante, Mademoiselle Couret trouve la porte de l'assemblée fermée et une clef introuvable ! Après avoir eu recours à un serrurier escorté par les gendarmes, la malheureuse ne peut installer son mobilier suite à la protestation de plusieurs femmes du village. La nuit suivante, des individus

pénètrent dans l'assemblée pour la barricader complètement obligeant Mlle Couret à rebrousser chemin et à trouver refuge au Monastier. Quelques jours plus tard, lors de la visite de l'inspecteur d'académie, la situation semble s'être apaisée mais au final, l'assemblée ne deviendra pas l'école publique des filles du village, celle-ci se fera pendant de nombreuses années dans une maison louée sur place.



On a aussi quelques indications concernant la situation de Saint-Victor. En 1824, le rapport du maire du Monastier au préfet indique que 30 filles sont scolarisées à l'assemblée. Entre 1841 et 1896, 9 béates sont présentes dans le village avec un important turn-over. Rosalie Bruchet, (née en 1845 à l'Herm de Salettes) resta en place une dizaine d'années, elle s'occupait en 1881 de 18 garçons et 24 filles de tous les âges. Mon père m'a raconté quelques anecdotes sur la dernière béate du village appelée sœur Lucie. Originnaire de Présailles, elle resta 36 ans à Saint-Victor et portait un costume religieux. Elle faisait le catéchisme et emmenait les enfants à la messe le dimanche au Monastier, elle visitait les familles quand il y avait un malade. Les enfants, qui allaient à l'école à Saint-Victor et qui venaient d'un peu loin, portaient à manger pour midi et ils allaient faire réchauffer leur repas chez elle. Elle possédait un pré et un champ qu'elle faisait exploiter pour son profit et les personnes lui donnaient quelques aliments. Elle était respectée et crainte en témoigne cette brève histoire qui se passe en 1937-38. L'institutrice laïque, Mlle Bouquet (surnommée « la laquette ») avait bien du mal à se faire respecter par certains garçons turbulents. Un jour, après avoir fait une bêtise, un de ces galopins monta dans un arbre et refusait d'en descendre malgré les demandes répétées de l'institutrice. La béate passant à proximité interpella le jeune en patois et celui-ci redescendit prestement de son refuge.

Epilogue :

Les béates ont disparu depuis bien longtemps, très peu d'entre-elles ont laissé des témoignages et pourtant, on continue encore à en parler. Depuis les années 1980 au moins, toutes les municipalités du Monastier ont pris soin de préserver le patrimoine des assemblées avec le financement de travaux de consolidation ou de rénovation. Certaines sont encore utilisées par la collectivité villageoise et c'est tant mieux. Mais, l'esprit du village tend à disparaître et la transmission de cette histoire va inévitablement se poser dans quelques années.

Richard Crespy

Bibliographie :

Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger, André Crémillieux, Voyage au pays des béates, 2003.
Georges Perru-Coudert, La Béate. Fille du Velay, 2020
Sœur Anne-Elisabeth, Les béates et les maisons d'assemblée dans le département de la Haute-Loire. Contribution à un inventaire régional, tome 2 : arrondissement du Puy, 2022.



04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI

- ✓ Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- ✓ Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- ✓ Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- ✓ Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- ✓ Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retourmac

OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT
LE 31/12/2023**



OPTIQUE DU MEZENC

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE

(en face de la pharmacie)

Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h

Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

*Trente euros ou
cinquante euros*

€

30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant
le 31/12/2023

30€ sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300€ *
50€ sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500€ *
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage
Vente aux particuliers / Professionnels

Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre Végétale - Sable - Gravier

PLATEFORME de Peyrard
Tel : 06 82 69 97 59



43150 - Le Monastier-Sur-Gazeille

Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr



ALTIPAC GÉOTHERMIE

Z.I. Blavozy/St Germain
643 rue Jean Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 01 40 15

E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire - Impression : **EXCEPTO**

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Imprimé sur papier recyclé.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE

TÉL. : 04.71.03.80.14